

AFFAIRE N° 33. - Autorisation de passer des marchés avec la
Librairie et Papeterie de Bourbon

M. PICARD donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de passer un marché de gré à gré avec la Librairie Papeterie de Bourbon pour la fourniture d'articles de bureau nécessaires à divers services communaux, en 1966:

- aux chapitres 934	- Article 608: Fourniture de bureau..	500 000
-8-	- Article 662: Impressions, reliure et autres prestations de service	500 000
-"-	- Article 826: Charges antérieures...	300 000
-"-	- Article 607: Fournitures scolaires..	300 000

Le Maire. - Je mets la question aux voix

Adopté à l'unanimité, moins la voix de M. MONDON qui s'est abstenu.

Approuvé
Le 5 septembre 1966
P/ le Préfet
Le Secrétaire Général.
Signé: J. Luchard